CESER Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Impulser une citoyenneté active et responsable, pour se réapproprier le développement humain et durable de nos territoires.

PROSPECTIVE DE **3 ZONES** D'EMPLOI DU GRAND EST

2020 - 2040

SAINT-DIE-DES-VOSGES/ GERARDMER

CHAUMONT - LANGRES - SÉLESTAT

Sommaire

2	Mot du Président
4 / 9	Un environnement complexe et mondialisé
10 / 16	Le cadre de l'étude
17 / 23	L'immersion dans le territoire
24 / 27	Le territoire à l'horizon 2040
28	Conclusion

Par ce travail, la société civile, organisée ou non, montre qu'elle sait se rassembler pour l'intérêt général des territoires.

Le mot du président

Dans sa volonté d'anticiper le devenir des territoires, le CESER a engagé un travail sur trois zones d'emploi de la région Grand Est. Ce travail a été mené en partenariat avec les Conseils de développement et les acteurs des 3 territoires concernés.

Dans un espace dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent, le citoyen d'aujourd'hui montre sa volonté de se réapproprier le développement humain et économique de son territoire.

Dans une approche globale, la rencontre du Ceser, avec les acteurs des territoires étudiés, a montré que le déterminisme ne doit pas empêcher de préparer l'avenir. Les acteurs locaux sont les mieux placés pour penser leur futur et faire face aux défis du monde contemporain. Ils sont également les mieux placés pour juger de la pertinence et de la cohérence des propositions d'actions à mettre en œuvre et élaborées en s'appuyant sur leurs connaissances et leurs expériences.

Les propositions faites s'adressent à tous ceux, institutionnels ou citoyens, qui comprennent que les décisions et les actions d'aujourd'hui engagent la vie des territoires de demain.

Patrick TASSIN
Président du CESER Grand Est

> *“Le rapport du Ceser se veut donc le reflet des constats faits sur le territoire et des aspirations portées par des citoyens engagés qui ne baissent pas les bras et veulent construire un futur désirable.”*

Environnement complexe et mondialisé

Dans un environnement complexe et mondialisé, 5 thématiques (essentielles) ont été retenues pour être mises en perspective du travail réalisé sur le terrain. Elles prennent en compte d'une part les risques et les opportunités des actions et des transformations de l'économie, des nouvelles technologies et du changement climatique et, d'autre part l'acceptation voire la résilience du citoyen.

Le travail réalisé sur les sujets qui suivent est antérieur à la crise sanitaire, pour autant, à l'heure où tout s'accélère sur la planète et pour les sociétés, l'illustration tragique de la pandémie ne peut malheureusement que conforter le choix des sujets qui a été fait.

Il semble peu probable que le temps de l'Histoire qui permet le recul nécessaire à l'analyse soit encore possible aujourd'hui, face notamment à l'urgence climatique. Il faudra sans doute aller vite tout en sachant se préserver d'une trop grande précipitation.

Le citoyen et son espace de « vie »

La citoyenneté permet à une personne de jouir, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et principalement du droit de vote (par opposition aux étrangers)[1]. Les citoyens qui manquent à leurs devoirs peuvent être sanctionnés, mais ils/elles peuvent ne pas exercer leurs droits sans perdre leur statut. Par ailleurs, la citoyenneté se pratique par la participation à la vie de la cité et le souci du bien commun et pas seulement de ses intérêts privés.

La crise sanitaire montre comment en quelques semaines seulement le monde a été bouleversé. Une nouvelle fois, le phénomène est inattendu et la gestion de crise semble impréparée. Les choix pour lutter contre la déferlante virale se sont imposés face au risque de voir le système hospitalier dans l'incapacité d'absorber le nombre potentiel et exponentiel de malades.

C'est pourquoi afin d'essayer de comprendre l'importance de l'individu dans la société contemporaine, le rapport retrace l'histoire de la citoyenneté et aborde la volonté de réappropriation de l'espace de vie par les habitants des territoires.

1 Définition de citoyen – Larousse (internet juin 2020)

Le développement économique

Le coronavirus est-il en train de faire vaciller le mythe déjà chancelant de la mondialisation heureuse ? La remise en cause actuelle des effets ou des excès de la mondialisation sera-t-elle suivie d'effet, sera-t-il possible d'éviter le risque du repli sur soi et le manque de solidarité ?

Plus généralement, les mesures correctrices permettront-elles de limiter les effets sans nul doute profonds et durables ?

Enfin, les modèles seront-ils reconstruits pour permettre de recréer l'activité d'avant crise ou l'émergence de nouveaux modèles permettront-ils de faire face aux risques multiples à venir ?

La science et la technologie seront des leviers puissants pour accompagner ces changements : l'intelligence artificielle, la robotisation, la réalité virtuelle, les énergies renouvelables, l'internet à très haut débit, les véhicules autonomes, les transports à très haute vitesse, le cyber-terrorisme, la surveillance des personnes, l'individu augmenté....

La France doit se réinventer, revoir sa vision du monde et la place qu'elle veut y occuper.

Nous avons beaucoup d'atouts tirés de notre histoire, de notre géographie, de notre démographie, de nos systèmes de protection, de notre qualité de vie...

Le rapport met en évidence la situation économique à l'échelle du territoire, du pays, de l'Europe et du monde, les risques et les vulnérabilités mais aussi les forces qui pourraient être transformées en opportunités.

Les nouvelles technologies

Trois siècles de révolutions industrielles ont été initiées par des innovations technologiques, organisationnelles et marquées par d'incontestables transformations techniques, économiques, sociales et culturelles. Aujourd'hui, les technologies numériques sont omniprésentes et se développent d'une façon exponentielle. Trois technologies, qui représentent la diversité des procédés nouveaux, ont été développées dans le rapport :

- fabrication additive ou impression 3D,
- intelligence artificielle, aide à la prise de décision,
- informatique quantique, permet d'accroître les vitesses de traitements des informations et d'accélérer le développement de toutes les technologies numériques.

Les ruptures majeures issues des technologies numériques sont une opportunité pour le développement économique, la compétitivité et la création de valeur. Pour saisir toutes ces opportunités, il faut accompagner le personnel à la conduite au changement, afin de rendre ces mutations acceptables et éviter les rejets. L'usage généralisé de ces technologies induit également une modification des notions de distance et de temps.

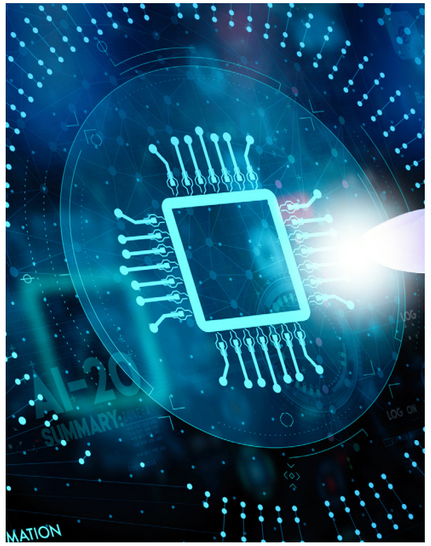

Toutefois, des mesures règlementaires devront être prises afin d'éviter de déshumaniser les relations humaines à long terme, se protéger des pirates informatiques et respecter les principes fondamentaux du droit du travail et de la vie privée des individus.

L'aménagement et l'attractivité du territoire

Est-ce un territoire bien aménagé qui apporte une meilleure attractivité ?

Ou bien, à l'inverse, est-ce l'attractivité d'un territoire qui permet d'obtenir les moyens d'un aménagement conséquent ?

Les collectivités sont confrontées à ces questions, plongées dans ces théories vivantes en perpétuel mouvement, dont leurs choix réciproques oscillent entre un aménagement du territoire faisant la première ébauche de l'attractivité qu'il produira, ou une attractivité du territoire esquissant l'aménagement du territoire qui s'en suivra.

Les effets du changement climatiques sur la santé et le cadre de vie

La période de confinement, lors de laquelle nombreux ont été contraint à ralentir voire de stopper net leurs activités, a permis de prendre conscience que notre place au sein de la nature est plus fragile qu'on ne le pense et que nous avons des devoirs envers elle.

La nature produit certaines ressources (sols, eau, air, énergies et matières premières) dont la gestion et l'exploitation constituent le socle du développement de nos sociétés. Ces réserves ne sont toutefois pas inépuisables à plus ou moins long terme.

Le rapport fait état de l'ensemble des champs qui constituent l'environnement dans lequel nous vivons et dont il faut se préoccuper afin d'influer sur les défis environnementaux, aux effets négatifs déjà engagés, auxquels l'humanité doit faire face.

Un effort conséquent d'information et surtout d'éducation est indispensable, afin de conduire à des changements de perception et de comportement pouvant conduire à la construction d'une société à nouveau basée sur l'équilibre plutôt que sur la croissance, en veillant à garantir la place de ce qui doit rester en dehors de toute appropriation pour être maintenu dans le bien commun.

D'autres risques majeurs sont inhérents aux changements climatiques : **menaces infectieuses, répétition des épisodes climatiques violents...**

Le cadre de l'étude

> *Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.*

Insee

3 zones déterminées à partir des critères suivants :

- la zone retenue dispose d'un conseil de développement, plutôt actif,
- les métropoles sont exclues, car elles disposent des moyens nécessaires pour mener ce type d'étude,
- une zone dans chacune des catégories : dynamique, en retrait ou en difficulté, définies dans le rapport sur les 31 zones d'emploi,
- une zone différente dans les trois anciennes régions,
- une zone frontalière.

Le choix définitif selon les critères du rapport « Situation des 31 zones d'emploi de la région Grand Est – atouts, défis et fractures » du CESER :

- Sélestat, zone dynamique, transfrontalière et dans l'ancienne région Alsace
- Chaumont-Langres, zone en retrait et dans l'ancienne région Champagne-Ardenne,
- Saint-Dié-des-Vosges, zone en difficulté et dans l'ancienne région Lorraine.

Un atelier d'une journée de travail par territoire, composé de 10 membres du CESER, 10 membres du Codev et de 10 autres personnes de la société civile de la zone d'emploi étudiée, permet d'identifier les enjeux clés et les actions qui pourraient être mises en oeuvre.

Zones d'emploi de Chaumont-Langres, Saint Dié, Sélestat

Septembre 2019

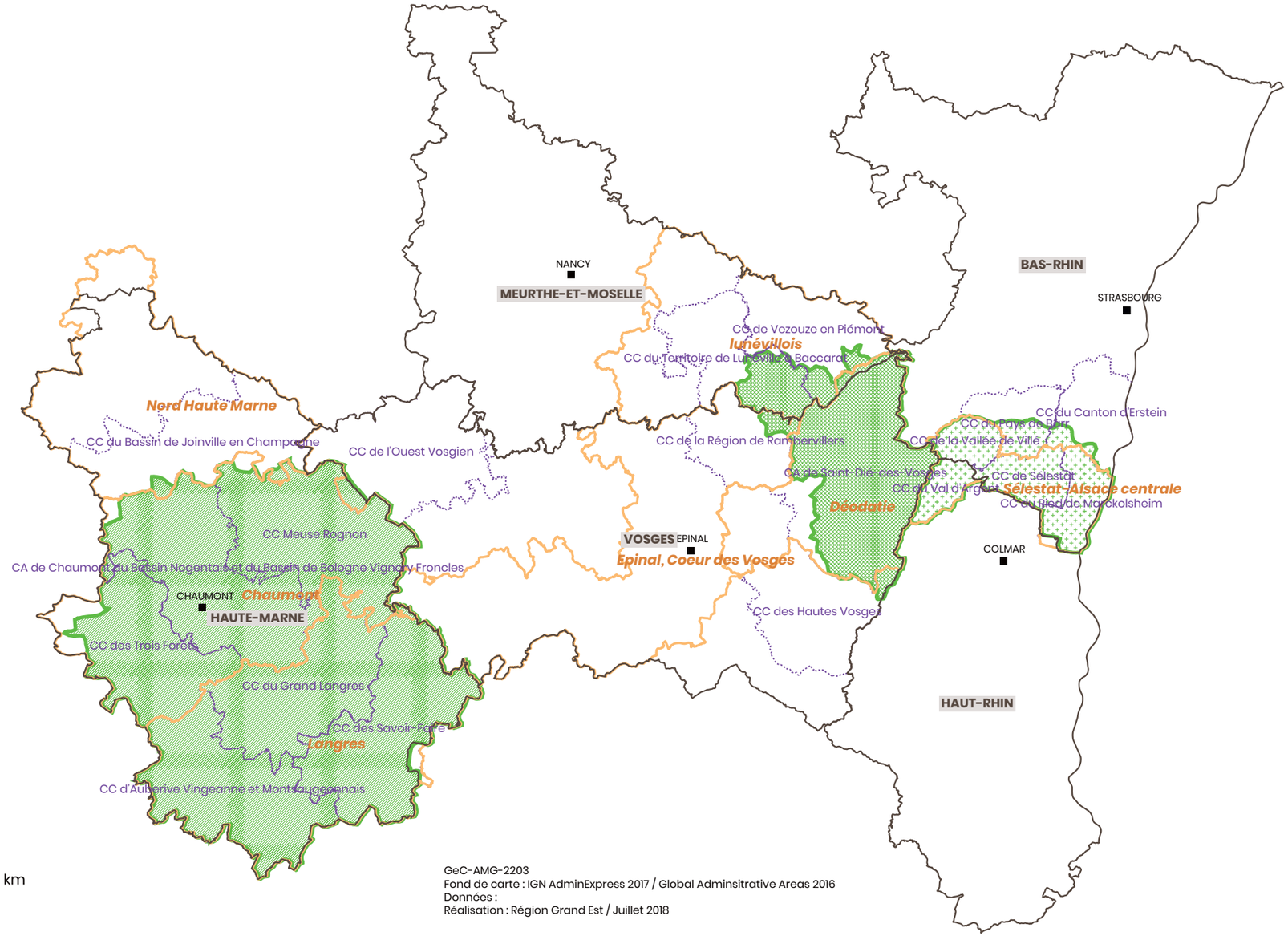

Légende

- epci_2017
- Pays
- Chaumont-Langres
- Saint-Dié-Des-Vosges
- Sélestat

N

0 25 50 km

GeC-AMG-2203
Fond de carte : IGN AdminExpress 2017 / Global Adminsitrative Areas 2016
Données :
Réalisation : Région Grand Est / Juillet 2018

Les flux de la zone d'emploi[1] SAINT-DIE-DES-VOSGES/GERARDMER

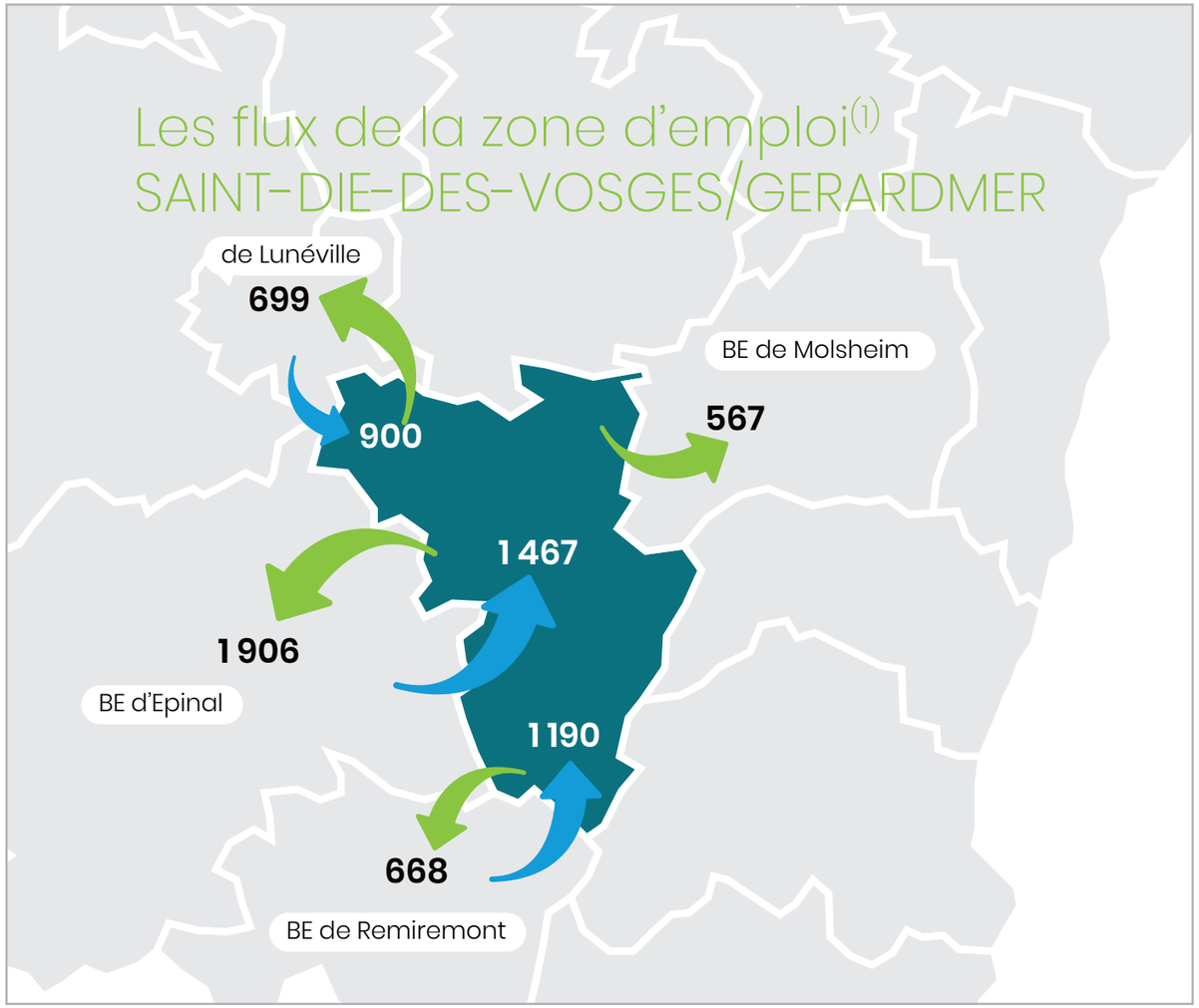

(1) Données Pôle emploi – Tableau de bord du Bassin d'emploi de Saint-Dié – Observatoire régional Emploi Formation du Grand Est du 20 décembre 2018

La zone d'emploi démographique

(2) (8,1% région GE, 8,2% France métropolitaine Tableau de Bord n°12 du CESER novembre 2019)

Saint-Dié-des-Vosges / Gérardmer

Analyse du CESER

Les structures hospitalières doivent être pérennisées et les services publics de proximité développés pour répondre aux besoins de la population. L'Intelligence Artificielle doit être maitrisée pour proposer un accès aux nouvelles pratiques de médecine et aux nouveaux services (voiture autonome, plateforme d'éducation, imprimante 3D…).

Le territoire doit répondre aux évolutions des valeurs et des priorités de la société. Pour cela les citoyens s'engagent pour trouver un équilibre et répondre aux nombreux enjeux : de désenclavement, d'aspirations citoyennes et participatives à la vie du territoire, d'intergénérationnels, d'intégration des « néo ruraux », de coopération entre les bassins de vie et notamment en matière de culture, d'intermodalité des transports entre développement des voies vertes et liaisons des remontées mécaniques. Le numérique doit accompagner le désenclavement de certaines parties du territoire en créant des espaces de co-working et en proposant des offres de services via une plateforme unique.

Parmi ces enjeux, la question de l'eau est majeure et d'autant plus prégnante dans cette zone où les sources sont notamment

exploitées de façon industrielle. Les sources et bassins doivent être maitrisés comme le développement de la filière bois qui doit être innovante tout en étant éco responsable et respectueuse de la biodiversité.

Quant au tourisme, il doit être développé de façon responsable dans le respect des ressources locales disponibles et celui des résidents qui aspirent à une vie calme et préservée. Pour autant, le tourisme d'hiver doit préparer sa transition pour faire face à l'absence de neige.

Retour d'expérience avec Fabien CHEVALIER

Responsable au sein de l'entreprise familiale EGGER

Fabien CHEVALIER est originaire de la Plaine des Vosges. Aujourd'hui, il est responsable au sein de l'entreprise familiale EGGER, qui fabrique des panneaux en particules de bois. Il existe une autre unité dans les Landes. Il est aussi directeur financier de l'usine de Rambervillers qui emploie 450 salariés. A cela s'ajoutent des sous-traitants. L'entreprise dégage 170 millions de chiffre d'affaires.

L'entreprise EGGER est un moteur important et représentatif du milieu industriel sur le secteur, ajoutant que Saint Dié est le parent pauvre du bassin d'emploi.

Il insiste sur les rivalités profondes qui existent entre Saint Dié et Gérardmer, avec des difficultés à faire cohabiter les deux villes et indique une amplification de la dégradation depuis une dizaine d'années.

Toutefois, il relève quelques points positifs sur le territoire, par exemple le festival de géographie qui se déroule tous les étés à Saint Dié et le festival de Gérardmer en hiver.

Il fait le parallèle avec le sud-ouest, prenant en exemple les villes de Mont de Marsan et de Dax, où le milieu associatif est riche et très présent, notamment dans le milieu sportif et fait preuve d'un réel dynamisme dans tous leurs échanges, qu'ils soient festifs ou culturels…

Fabien CHEVALIER déplore le manque de dynamisme du secteur vosgien, et pense que le secteur bois serait peut-être un atout pour redynamiser le secteur. A l'heure actuelle les jeunes partent s'installer à Nancy et Metz, la population qui reste, au chômage, manque de qualification, il n'y a pas d'entrain ; il semble urgent de faire quelque chose pour insuffler un regain de vitalité et tenter de redynamiser ce territoire. A Gérardmer, les professions liées au tourisme et loisirs peuvent intéresser un public jeune et motivé…

Pour le secteur de Saint Dié, il faudrait partir de l'existant (espaces naturels) afin d'attirer de la

main d'œuvre qualifiée. En parallèle il paraitrait nécessaire de pouvoir embaucher des jeunes niveau Bac + 2 et privilégier une formation dans l'entreprise.

Il cite l'exemple de Bordeaux qui a su opérer une redynamisation exemplaire de son territoire en l'espace d'une quinzaine d'années.

Il souligne qu'il existe encore un certain dynamisme dans la vallée de la Moselle, mais que le manque de services présents sur le territoire freine considérablement les possibilités de développement. Certains ingénieurs pourraient être attirés mais il faut développer l'attractivité notamment par l'accès au très haut débit favorisant le télétravail et globalement de meilleures conditions d'implantation, et rendant le cadre de vie plus séduisant pour une frange d'actifs recherchant l'autonomie.

Il faudrait également aider la population à la mobilité par le biais de la voiture dans les Vosges mais les gens ne sont pas volontaires et ne se prennent pas en charge seuls…

Parallèlement il faudrait résoudre les contradictions liées à la préservation de l'environnement, ainsi que le développement économique, infra-routier et foncier. Le territoire est situé sur l'axe Luxembourg – Suisse.

L'axe Saint Dié / Lunéville / Nancy est un axe intéressant qu'il faut valoriser au niveau infrastructure, pourquoi pas un axe Epinal / Saint Dié en 4 voies ?

Retour d'expérience avec M. DUBROEUQ

Membre du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges

Monsieur DUBROEUQ est membre du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges, originaire de Metz. Il a fait sa carrière dans les Hautes-Vosges, Remiremont, La Bresse, etc.... Actuellement retraité, il a été chef d'établissement et Président du GRETA des Hautes-Vosges. En outre il est aussi ancien conseiller municipal de Saulxures sur Moselotte.

Il a candidaté au CoDev en 2017. Début 2020, il était désormais en fin de mandat dans sa fonction.

La loi Engagement proximité a donné naissance à une nouvelle Communauté de Communes. Il en résulte que le nombre des communes est inférieur au seuil palier auquel l'existence des CoDev est soumis, et il exprime son regret de voir ces organes devenir facultatifs, car les conseillers s'étaient largement investis dans leurs missions.

Il assure de l'intérêt porté par les élus pour les préconisations du CoDev, notamment concernant le traitement des déchets, et le passage à la redevance incitative...

La Communauté de Communes, issue de la fusion de trois autres communes n'a pas harmonisé son système et ceci se traduit entre autres par des problèmes suivants : problème de l'eau et de sécheresse ; tarissements de sources des particuliers ; mobilités, configuration de vallées, gros problèmes de mobilité et de drainage suffisant du territoire ; peu ou pas de covoiturage et nécessaire réflexion sur la mobilité à la carte.

Il assure d'une activité régulière du CoDev et se déclare satisfait du travail accompli. Il se réjouit également du taux de participation aux ateliers du CESER puisque sur les 30 membres, 10 ont collaboré.

Ce retour d'expérience est plutôt positif. Ses attentes portent maintenant sur : la mobilité ; le grand enjeu du tourisme quatre saisons ; la reprise industrielle au niveau du textile ennoblissant (tissage, filature) ; les entreprises qui reprennent.

S'agissant du secteur du tourisme sur le territoire, il dresse le constat d'une saison 2019-2020 catastrophique et évoque également la difficulté pour les stations à se reconvertir ; reconversion devenue nécessaire en raison du dérèglement climatique et la forte problématique de la gestion forestière avec les conséquences économiques qu'elle implique.

Il souligne également le problème de la mobilité de la population et en particulier du maintien des jeunes sur le territoire, qui ne se réinstallent pas au pays à l'issue de leurs études, impliquant une perte de forces vives significative, se matérialisant quotidiennement par plusieurs exemples (déserts médicaux...).

Néanmoins Monsieur DUBROEUQ assure qu'il se portera à nouveau volontaire au sein du CoDev en cas de reconstitution.

Des variables qui interagissent

Deux scénarios pour Saint-Dié-des-Vosges / Gérardmer

Scénario tendanciel

Ce scénario se base sur la poursuite d'une trajectoire tendant à confirmer une dégradation de la situation si rien n'est entrepris pour enrayer l'inclinaison actuelle.

Dans un contexte de faible attractivité (à l'exception de quelques éléments touristiques et industriels souvent fragiles) et de retrait des services publics qui augmentent le risque de désertification et de désindustrialisation.

Scénario vertueux

Ce scénario se fonde sur la nécessité d'avoir un territoire attractif (politique volontariste et maintien des services publics) et bien aménagé (dont une meilleure connexion des vallées et coopération des bassins de vie) qui donne envie aux individus de s'y installer afin de mettre en place les pré requis nécessaires à une reconquête du développement économique et du bien vivre ensemble.

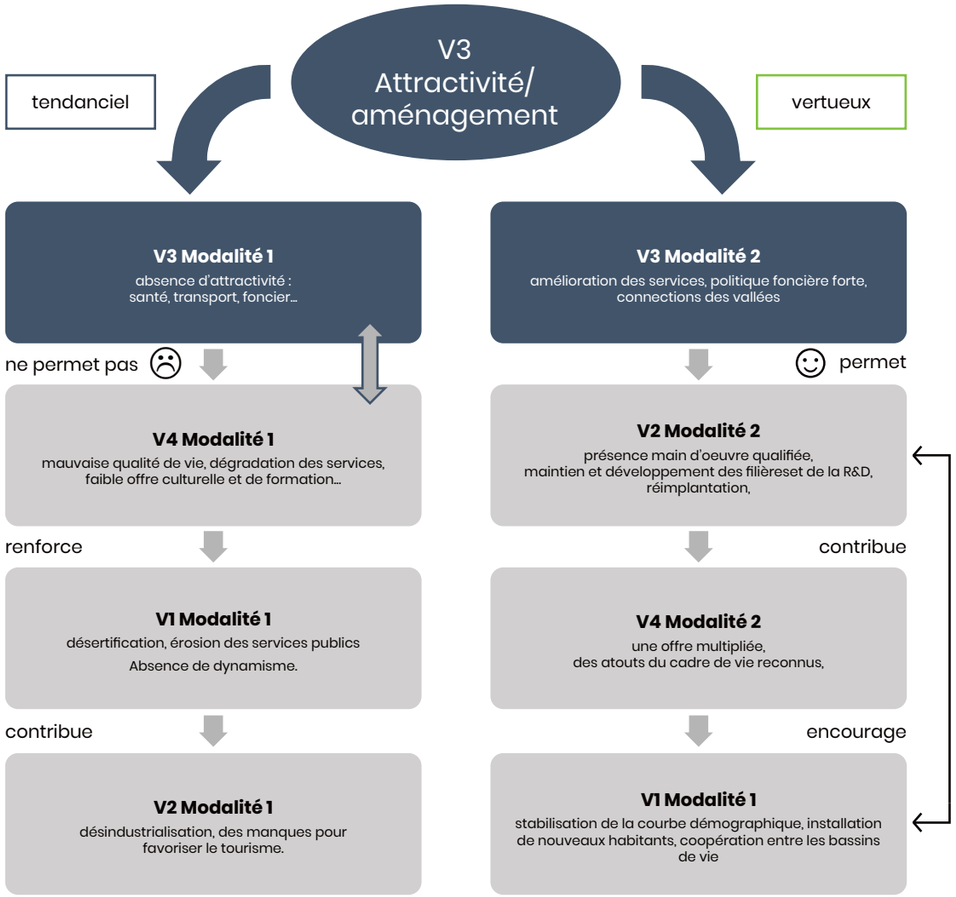

Des préconisations pour l'ensemble des zones d'emploi y compris Saint-Dié-des-Vosges/Gérardmer

L'absence de cohérence territoriale et de communauté de destin est mise en évidence dans les 3 zones d'emploi étudiées. La plupart de ces villes sont tournées vers d'autres territoires.

En filigrane, la crise sanitaire amène à réinterroger les politiques, qui ont conduit pendant des décennies de désinvestissement et de désindustrialisation, à une logique de métropolisation.

L'objectif est de maintenir une activité suffisante pourvoyeuse d'emplois voire une augmentation de l'activité existante ou le développement d'activités nouvelles.

L'émergence de deux idées majeures semble pouvoir répondre à ces problématiques liées au maillage territorial.

Enfin les propositions qui vont suivre essaieront de contribuer à la raison commune qui permettra de faire face non seulement à la crise actuelle mais également à celles qui se profilent.

- D'une part, un maillage du territoire différent qui doit compenser les défaillances en matière de mobilité tout en limitant les déplacements afin de diminuer les effets de pollution.
- D'autre part, la reconquête de l'emploi pour se rapproprier les territoires, sortir de la dépendance et assurer la sécurité sanitaire, (la crise de la Covid19 ayant montré l'absence d'anticipation et de maîtrise), devrait passer par l'autonomie d'une partie de la production.

Des préconisations pour une dynamique vertueuse de Saint-Dié-des-Vosges/Gérardmer

Muter pour survivre

a. **diversifier** les activités proposées pour **toutes les saisons** …

b. **développer** les activités ainsi que des infrastructures et la communication…

c. **sécuriser l'accès aux logements** à tarifs adaptés pour les saisonniers … **plateformes communes d'information** (tourisme, emploi, culture, …)

Miser sur la filière bois

a. proposer aux **professionnels du bois et aux acteurs du logement social** … la **mise en place despartenariats** pour développer les débouchés du bois d'isolation et de construction,

b. favoriser les **coopérations** pour la **valorisation du bois vosgien**,

c. favoriser et **organiser** la **coopération** entre entreprises de valorisation du bois / organismes deformation / éducation nationale pour orienter et former des jeunes dans cette filière,

d. mettre en place des **incitations économiques et sociales** d'installation dans ce secteur.

Miser sur l'implication citoyenne

a. proposer des **Appels à Projets**, sur **l'après tourisme hivernal** (et faire du territoire une zoned'expérimentation),

b. **mettre à disposition** au profit des porteurs de projets… **des personnes ressources** pour accompagner le montage de projet,

c. **changer les modes de financement** des initiatives citoyennes et permettre de monter desprojets …

d. **mettre en place des lieux et des temps d'échange, entre les habitants et les élus** régionaux et locaux, afin de **relever les défis …**

Tous les détails sont à retrouver dans le rapport du CESER.

Leçons de la crise sanitaire (Covid 19) :

S'adapter est une question de survie dans les cas non prévisibles ou non anticipés. Être dans la prévention et l'anticipation permet de mieux faire face.

Prendre en compte et préserver l'environnement, fondement de la vie humaine. Les ressources doivent être utilisées avec intelligence et en proximité, favoriser les circuits courts de production et de distribution.

S'appuyer sur l'intelligence collective, encourager et aider les projets et les citoyens engagés, de nombreuses réponses (masques, gel, visières, aides alimentaire...) ont été apportées par le collectif et continuent de l'être pendant la crise sanitaire.

Conclusion

La mondialisation a atteint son paroxysme, l'optimisation des bas coûts a mis à mal la sécurité des individus. La dépendance à une même zone de production entraine une rupture des approvisionnements stratégiques notamment pour la santé (médicaments, masques...). Elle contribue également fortement au réchauffement climatique par un transport énergivore et offre des conditions de travail souvent indignes pour nombre de populations.

La tendance à une relocalisation de certaines activités était déjà engagée avant la crise sanitaire mais elle pourrait s'accélérer pour permettre de recouvrer une autonomie économique et sanitaire. Si cette tendance s'avère, les pays émergents vont subir les conséquences négatives de cette démondialisation.

Le risque est donc que la réponse à la crise soit **identitaire et provoque le repli sur soi**.

L'Humain est un être social, l'individualisme qui prévaut chaque jour davantage n'apporte pas de réponse satisfaisante et nourrit les méfiances. Il semble utile de ne pas oublier que la société d'aujourd'hui doit préparer celle de demain. Il est nécessaire de rappeler les fondamentaux d'une démocratie héritière des Lumières et du Conseil de la Résistance qui doit mettre au cœur de ses ambitions le vivre ensemble et la difficile harmonie entre les équilibres écologiques et les besoins de l'humanité. **Les générations futures doivent pouvoir hériter d'une société de coexistence dans un environnement de qualité**.

La zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges / Gérardmer possède les clés de son propre succès.

Les défis du monde contemporain doivent être abordés de façon humaine **afin que chaque habitant puisse grandir et vieillir de façon sereine et harmonieuse**.

Chacun se doit d'être acteur.

CESER GRAND EST

5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Ch.
03 26 70 31 79